

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 JUIN 2022

Présents : Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin, Corinne Cholewka.
Excusée : Marie-Hélène Dudouit (pouvoir : Geoffroy Dudouit)

La réunion débute à 13h30. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.
Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour deux délibérations urgentes.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

I Décisions modificatives au budget

DM n° 1 : il manque 500€ pour permettre le paiement des frais liés au péril imminent aux « Fantins ». M. le Maire propose de prendre cette somme dans les dépenses imprévues.

Voté à l'unanimité.

DM n°2 : dans ce même dossier, l'imputation comptable pour les travaux n'est pas la bonne et la Trésorerie nous demande de la rectifier comme suit :

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Compte 45410-041	- 15 200,00 €	Compte 45420-041	- 15 200,00 €
Compte 45410	+ 16 800,00 €	Compte 45420	+ 16 800,00 €

Voté à l'unanimité.

M. le Maire rappelle la situation actuelle : les travaux sont terminés, le bureau d'étude est attendu pour donner son visa.

Nous attendons ensuite le remboursement anticipé du notaire des ayants-droits du site avant le paiement des factures.

Cet état des lieux ne suscite aucun commentaire particulier.

II Publicité des actes pris par la commune

A partir du 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes est obligatoire sous format numérique. Cependant une dérogation est possible pour les communes de moins de 3500 habitants. M. le Maire propose donc, en l'état des ressources et besoins de la commune, de rester au format papier pour l'ensemble de la publicité des actes.

Il souligne que c'était déjà le cas auparavant.

Voté à l'unanimité.

III Plan de compte développé

Pour continuer de bénéficier à l'éligibilité FCTVA automatisé, nous devons délibérer pour adopter un plan de compte différent de la strate de notre commune.

Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

Gisèle FUHRI,
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,
le Maire,